

Elle ne concerne que les audiences privées et publiques que le Pape a accordées dans ses appartements. Elle ne comprend pas les nombreux pèlerinages composés parfois de milliers de personnes et autres audiences collectives.

Pendant l'année 1910, Pie X a admis en sa présence dans ses appartements 49,597 personnes. Si l'on préfère un calcul plus détaillé, le voici :

Le nombre des personnes qui ont vu le Pape dans ses appartements particuliers est, pour le premier trimestre de 1910, de 11,581 ; pour le second, de 20,116 ; pour le troisième, de 9,846, et pour le quatrième, de 8,054.

Il faut ajouter, à ces audiences et à celles des pèlerinages, les *Tabetta*, savoir les audiences d'affaires que le Souverain Pontife accorde ordinairement, à jour fixe, aux cardinaux, chefs des nombreux départements ecclésiastiques, aux secrétaires des Congrégations et aux autres prélats avec lesquels il traite les affaires se rapportant à leurs fonctions. Ces audiences sont fixées par le « maggiordomo », après l'approbation du Pape.

La succession de ces réceptions permet de se rendre compte des occupations incessantes du Chef de l'Eglise. Deux cardinaux seulement sont reçus toutes les semaines à jour fixe : le cardinal secrétaire de la Congrégation consistoriale, qui voit le Pape tous les vendredis, et le cardinal-vicaire, tous les samedis.

Ces deux audiences sont fixées par une tradition séculaire, à l'heure de l'*Angelus*.

Le cardinal-préfet de la Congrégation des Sacrements est reçu deux fois par mois, le premier et le troisième dimanche. Egalement, le cardinal-préfet du Concile, le cardinal-préfet des Rites, le cardinal-dataire avec le sous-dataire, le cardinal-préfet des Religieux, le cardinal-préfet de la Propagande, voient le Pape deux fois par mois. D'autre part, le cardinal-chancelier, le cardinal-pénitencier-major, le cardinal-préfet des études et le cardinal-préfet des archives sont reçus par le Pape une fois par mois.

Le Souverain Pontife reçoit, en outre, à des audiences fixes, les prélats supérieurs des différents départements du Vatican. Tous les jeudis soir, Pie X reçoit l'assesseur du Saint-Office. Tous les mardis, le Pape reçoit alternativement les deux secré-